

ÉNONCIATION DES MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LES FACTURES OU LES MÉMOIRES DÉMATÉRIALISÉS

1. Le nom ou la raison sociale du créancier
2. Le cas échéant, référence d'inscription au répertoire du commerce ou au répertoire des métiers
3. Le cas échéant, numéro de SIREN ou de SIRET
4. La date d'exécution des services ou de livraison des fournitures
5. Pour chacune des prestations rendues, la dénomination précise, selon le cas les prix unitaires et les quantités ou bien les prix forfaitaires
6. Le montant et le taux de taxe sur la valeur ajoutée légalement applicable ou, le cas échéant, le bénéfice d'une exonération
7. Tous rabais, remises, ristournes ou escomptes acquis et chiffrables lors de l'opération et directement liés à celle-ci
- 8 . Code IBAN du compte bancaire recevant le paiement
A défaut du code sur la facture, fournir un RIB
- 9 . Code du service émetteur de la commande ou de la prestation
- 10 . Numéro d'engagement *figurant sur le bon de commande dûment visé par un élu de la collectivité*
- 11 . Numéro du marché *(s'il s'agit d'une commande sur marché)*
- 11 . Les factures manuscrites doivent être arrêtées en lettres
- 12 . Le nom de la collectivité débitrice
- 13 . Le code d'identification du service en charge du paiement est « **SFACT de LANGRES** »

Toute facture réceptionnée par le SFACT sans les informations ci-dessus fera l'objet d'un rejet qui sera notifié dans CHORUS Pro.

